

Le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le seize avril deux mille quatorze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le vingt deux avril deux mille quatorze à vingt heure et trente minutes, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLET, P. RIBATTO, S. BOURDET, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, Maires-Adjoints ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, JL. DELERIN, V. RADAORISOA, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, J. N'GALLE-EBOA, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, T. NAPOLY, C. MARAZANO A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné pouvoir :

M. FAYE	à	S. BOURDET
C. ALVARO	à	JM. GASSELIN
D. BEKIARI	à	P. BUCHET

Secrétaire : E. CHAMBON

M. le Maire rend compte des décisions prises depuis le 04 mars 2014 en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEMOCRATIE LOCALE

1 - Indemnités de fonctions des élus communaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer l'enveloppe des indemnités allouées aux Maire, Maires Adjoints et Conseillers Municipaux selon la répartition suivante :

- Indemnité du Maire : 65 % du traitement de base afférent à l'indice brut 1015 de l'échelle de traitement de la fonction publique, majoré de 15%, Fontenay aux Roses étant chef lieu de Canton,

- Indemnités des 10 Maires Adjoints : 57 % de 44% du traitement de base afférent à l'indice brut 1015 de l'échelle de traitement de la fonction publique, majoré de 15%,

- Indemnité des 5 conseillers municipaux bénéficiant de délégation de fonction : Jean-Michel DURAND, Céline ALVARO, Emmanuel CHAMBON, Jean-Claude PORCHERON, Véronique RADAORISOA percevront respectivement l'équivalent de 22 % de 44% du traitement de base afférent à l'indice brut 1015 de l'échelle de traitement de la fonction publique, majoré de 15%,

- indemnités des autres conseillers municipaux : 2,8 % du traitement de base afférent à l'indice brut 1015 de l'échelle de traitement de la fonction publique.

2 - Droit à la formation des élus

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation pour suivre des formations relatives à la vie municipale ou à l'exercice du mandat municipal à la condition que l'organisme soit agréé par le ministère de l'intérieur. Le montant des dépenses totales sera plafonné à 10 % du montant total des indemnités versées aux membres du conseil municipal pour le même exercice budgétaire.

3 - Création des commissions communales et élection des membres

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à la création de 3 commissions sous la présidence de M. le Maire, ayant pour objet :

Commission n°1 : Finances, Personnel, Intercommunalité, Activités économiques, Emploi.

Commission n°2 : Démocratie locale, Animations, Politique de la ville, Culture, Vie scolaire et périscolaire, Sports, Jeunesse, Enfance, Prévention, Sécurité, Action sociale, Santé, 3ème âge.

Commission n°3 : Travaux, Urbanisme, Logement, Environnement, Espaces verts, Déplacements, Personnes handicapées.

A l'unanimité, sont élus :

Commission n°1	Commission n°2	Commission n°3
Laurent VASTEL	Laurent VASTEL	Laurent VASTEL
Philippe RIBATTO	Françoise GAGNARD	Jean-Michel DURAND
Jean-Michel DURAND	Anne BULLETT	Roger LHOSTE
Jean-Luc DELERIN	Séverine CROCI	Michel FAYE
Jean-Paul AUBRUN	Véronique FONTAINE-BORDENAVE	Muriel GALANTE-GUILLEMINOT
Dominique LAFON	Muriel GALANTE-GUILLEMINOT	Sandrine LE ROUZES
Muriel FOULARD	Céline ALVARO	Emmanuel CHAMBON
Suzanne BOURDET	Véronique RADAARISOA	Jules NGALLE-EBOA
Christian BIGRET	Thomas NAPOLY	Jean-Marie GASSELIN
Anne-Marie MERCADIER	Jean-Claude PORCHERON	Véronique FONTAINE-BORDENAVE
Michele-Elisabeth MORIN	Razika BENMERADI	Christian BIGRET
Annie SOMMIER	Claudine MARAZANO	Jean-Jacques FREDOUILLE
Jean-Jacques FREDOUILLE	Françoise ZINGER	Stéphane CICERONE
Gilles MERGY	Stéphane CICERONE	Despina BEKIARI

4 - Election des représentants de la ville à la Commission d'appel d'offres

A l'unanimité, sont élus :

Titulaires	Suppléants
Jean-Luc DELERIN	Roger LHOSTE
Dominique LAFON	Emmanuel CHAMBON
Philippe RIBATTO	Michele-Elisabeth MORIN
Michel FAYE	Jean-Marie GASSELIN
Gilles MERGY	Despina BEKIARI

5 – Election des représentants de la ville à la Commission d'accessibilité

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection de 5 représentants de la Ville à la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et autorise le Maire à solliciter les associations pour la désignation de leur représentant puis de les installer.

Sont élus membres de la commission d'accessibilité :

Titulaires
Michel FAYE
Séverine CROCI
Jules NGALLE-EBOA
Razika BENMERADI
Claudine MARAZANO

6 – Election des représentants de la ville à la Commission Consultative des services publics locaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne les membres suivants au sein de la commission consultative des services publics locaux :

Titulaires
Monsieur le Maire, président de droit
Jean-Miche DURAND
Anne-Marie MERCADIER
Céline ALVARO
Jean-Paul AUBRUN
Annie SOMMIER

autorise le Maire à solliciter les associations pour la désignation de leur représentant auprès de la CCSPL, puis de les installer et **délegue** au Maire le droit de convoquer cette commission.

7 – Election des représentants de la ville à la Commission d'ouverture des plis

A l'unanimité, sont élus :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Maire, président de droit	Dominique LAFON
Roger LHOSTE	Jean-Claude PORCHERON
Jean-Michel DURAND	Véronique RADOARISOA
Suzanne BOURDET	Anne-Marie MERCADIER
Thomas NAPOLY	Françoise GAGNARD
Gilles MERGY	Despina BEKIARI

8 - Election des représentants de la ville aux syndicats intercommunaux

A l'unanimité des suffrages exprimés sont élus :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)	José GUNTZBURGER	Dominique LAFON
Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France (SIGEIF)	Emmanuel CHAMBON	Jules NGALLE-EBOA
Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)	Jean-Claude PORCHERON	Michele-Elisabeth MORIN

(C. MARAZANO, A. SOMMIER, J.J. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, D. BEKIARI ne prennent pas part au vote)

A l'unanimité sont élus :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
Syndicat mixte ouvert d'études « Paris Métropole »	Laurent VASTEL	Christian BIGRET

9 - Election des représentants de la ville dans les divers organismes et associations

A l'unanimité sont désignés pour représenter la ville :

CLUB DES ANCIENS <i>Le Maire, Président d'honneur</i>	Le Maire - Anne BULLET - Séverine CROCI
LUDOTHEQUE (Le Manège aux Jouets) <i>4 membres de droit au maximum dont 2 représentants de la ville</i>	- Anne-Marie MERCADIER - Céline ALVARO
CCJL <i>CA de 16 membres 11 membres élus parmi les membres et 5 membres de droit représentant le conseil municipal</i>	- Muriel GALANTE-GUILLEMINOT - Muriel FOULARD - Véronique FONTAINE-BORDENAVE - Françoise GAGNARD - Stéphane CICERONE
MISSION LOCALE <i>Le Maire, Président de droit par rotation</i>	Le Maire - Sandrine LE ROUZES - Anne BULLET
Collège des Ormeaux	- Sandrine LE ROUZES - Véronique FONTAINE-BORDENAVE - Suzanne BOURDET
Collège Universitaire Fournier <i>1 correspondant de la ville n'ayant pas de droit de vote</i>	- Céline ALVARO
Maison de retraite du Parc <i>Le Maire, Président du Conseil d'Administration</i>	au conseil d'administration : Le Maire - Jean-Michel DURAND - Roger LHOSTE au conseil d'établissement : - Jean-Claude PORCHERON
Foyer d'hébergement de la résidence de l'Avenir <i>Conseil de Vie Sociale (le Maire ou son représentant)</i>	- Michele-Elisabeth MORIN
AREPA (foyer logement du Val Content) <i>Conseil de Vie Sociale (le Maire ou son représentant)</i>	- Emmanuel CHAMBON
AREPA (foyer logement Marie Nodier) <i>Conseil de Vie Sociale (le Maire ou son représentant)</i>	- Sandrine LE ROUZES
Conseil de recours de discipline du centre de gestion <i>(candidat pour un tirage au sort parmi les représentants de l'île de France)</i>	- Jean-Paul AUBRUN
ADETEL	1 titulaire : Muriel FOULARD 1 suppléant : Dominique LAFON
Association socioculturelle des Sorrières	1 élu correspondant : Muriel GALANTE-GUILLEMINOT
ACVG (Association des Victimes de Guerres)	- Le Maire - Philippe RIBATTO, Maire-adjoint en charge du devoir de mémoire

JUMELAGE

10 - Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des activités du jumelage

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du jumelage avec les villes de Wiesloch en Allemagne et Elstree Borehamwood en Grande Bretagne.

VŒUX

Vœu présenté par les élus de la liste « Fontenay pour tous » relatif au magazine municipal

Vœux rejeté à la majorité absolue

(C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, D. BEKIARI votent pour)

Vœu présenté par les élus de la liste « Fontenay pour tous » pour la réouverture du bureau de poste Scarron

« La précédente municipalité avait obtenu l'ouverture d'un bureau de poste annexe au centre commercial SCARRON. Depuis plusieurs semaines cette annexe est fermée occasionnant une importante gêne aux habitants du quartier. Aucune information n'est communiquée sur sa réouverture.

Le Conseil Municipal de Fontenay-aux-Roses, réuni en séance ordinaire le 22 avril 2014, demande à La Poste la réouverture immédiate du bureau de poste annexe SCARRON ».

Vœu adopté à l'unanimité

M. le Maire indique le prochain Conseil Municipal consacré au vote du budget aura lieu le 29 avril 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures et cinquante minutes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fontenay-aux-Roses, le 28 AVR. 2014

Le Maire

Laurent VASTEL



POUR INFORMATION

Le procès-verbal du dernier conseil municipal, après adoption, est affiché à l'Hôtel de Ville, à la gare RER, à l'angle des rues Saints Sauveurs et Bénards. Tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la ville www.fontenay-aux-roses.fr